



**MUNICIPALITE DE LONAY**

# **RAPPORT DE GESTION 2012**

**Municipalité in corpore**

Lonay, le 1<sup>er</sup> mai 2013

## **Préavis N° 5 / 2013**

# **RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE LONAY AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION PENDANT L'ANNEE 2012**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 3 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes, à l'article 34 du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes et à l'article 90 du règlement du Conseil Communal de Lonay du 4 avril 2006, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport de gestion pour l'année 2012.

Les comptes, accompagnés des commentaires de la Municipalité sont déposés séparément.

## Table des matières

Conseil communal .....	5
Composition.....	5
Mutations .....	5
Séances.....	6
Votations.....	6
Municipalité .....	8
Répartition des dicastères .....	8
Activités .....	8
Objectifs 2011-2016 .....	8
Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi	
Comité directeur .....	10
Appréciation générale.....	10
Principaux dossiers traités.....	10
Dossiers ouverts et perspectives d'action .....	11
Associations régionales : ARCAM - Région Morges - PALM.....	11
Personnel.....	12
Administration générale.....	13
Finances .....	16
Sociétés locales.....	16
Aménagement du territoire, urbanisme .....	17
Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eclairage public - Eglises & cultes .....	
Appréciation générale.....	18
Principaux dossiers traités.....	18
Dossiers ouverts et perspectives d'action .....	18
Ecoles .....	18
Œuvres sociales .....	21
Eclairage public .....	22
Eglises & cultes .....	23
Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie .....	
Appréciation générale.....	25
Principaux dossiers traités.....	25
Dossiers ouverts et perspectives d'action .....	25
Bâtiments.....	25
Domaines.....	26
Voirie.....	27
.....	27
Cimetière .....	27
Déchèterie .....	28
Section IV : Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures.....	
Appréciation générale.....	30
Principaux dossiers traités.....	30
Dossiers ouverts et perspectives d'action .....	30
Transports publics .....	30
Police .....	31
SDIS Morget .....	31
Police des constructions.....	32

Section V : Canalisations – Epuration – Routes et signalisation – PCI délégué.....	34
Appréciation générale.....	34
Principaux dossiers traités.....	34
Dossiers ouverts et perspectives d'action .....	34
Canalisations - épuration.....	34
Routes .....	35
Protection civile District Morges .....	35
Préavis .....	36
Préavis bouclés .....	36
Préavis en cours.....	36
Conclusions générales.....	37
Décisions .....	37
Lexique des abréviations .....	38

<b>Impressum</b>	
Créé le :	24.01.2013
Version :	2.0
Dernière modification :	01.05.2013
Auteur :	Municipalité
Répertoire/Fichier :	D:\Lonay\101 Municipalité\2013\Rapport\Rapport de gestion 2012_v2.docx
Nombre de pages :	39 (y compris page de titre et table des matières)

## Conseil communal

### Composition

#### Bureau

Président	M. Michel FONTANA
Vice-Président	M. Jean-Pierre PINAZZA
Scrutateurs	MM. Gérald NICATY et Marc SCHMIDT
Scrutateurs-suppléants	Mme Elisabeth MOREEROD et M. Jean-François CROISIER
Secrétaire	Mme Anne GUILLIN

#### Membres

Monsieur AEBERHARD Basile	Madame DUTOIT SCHEUNER Priska	Monsieur NICATY Gérald
Monsieur BARDELLONI Michel	Monsieur EICHENBERGER Pierre	Madame ORELLANA Delfina
Monsieur BERGIEN Charles	Madame EPINEY Nathalie	Monsieur PETRUZZIELLO Felice
Madame BISCHOFF Anne-France	Monsieur FONTANA Michel	Monsieur PINAZZA Jean-Pierre
Monsieur BONZON François	Monsieur FREY Philippe	Monsieur RIEDO Pedro Juan
Monsieur BORBOEN Michel	Monsieur FURER Yves	Monsieur RIVA Fabio
Madame BOURGEA Florence	Monsieur GALLAND Antoine	Madame SANSON Laurence
Madame BROCQUEVILLE DIAW Ruth	Monsieur GASSER Steve	Monsieur SAY Olderich
Monsieur CAMPICHE Philippe	Monsieur GIEZENDANNER Luc	Monsieur SCHMIDT Marc
Monsieur CAPRE Raymond	Madame GLOOR Heidi	Monsieur SICKENBERG Michael
Monsieur CONUS Christian	Madame GUILLIN Anne	Madame SORDET Maryline
Monsieur CONUS Michel	Madame KALTENRIEDER Valérie	Madame STUCKER Dominique
Monsieur CROISIER Jean-François	Monsieur MAILLARD Jean-Philippe	Monsieur THONNEY Bernard
Monsieur CRUCHON Roger	Madame MATHEY Sonia	Monsieur VAN HERLE Jan Margriet
Madame DERUNGS Laurence	Madame MONNERON Cindy	Madame ZHANG WANNAZ Yan
Monsieur DI SANTOLO Massimo	Madame MOREEROD Elisabeth	Monsieur ZUTTER Jean-Pierre
Madame DUCRET Alessandra	Madame NAVARRO CORREA Sabine	

#### Suppléants

Monsieur AGNELOT Thierry	Madame GEVISIER Anne-Sylvie	Monsieur VON ERLACH Thibaud
Monsieur LAURENCZY Csaba	Monsieur DURAND Georges	Edouard
Madame JERMINI Mégane	Monsieur CAPRE Charles	
Madame DAVID SCHMIDT Isabelle	Madame MIGLIARESE Sara	

#### Commissions

Commission de gestion (en charge de l'exercice 2012) : Laurence DERUNGS, Valérie KALTENRIEDER, Sabine NAVARRO CORREA, Michel BARDELLONI, François BONZON, Michel BORBOEN, Philippe FREY.

Commission des Finances : Anne-France BISCHOFF, Priska DUTOIT SCHEUNER, Sonia MATHEY, Charles BERGIEN, Steven GASSER, Felice PETRUZZIELLO, Pierre-Jean RIEDO.

Commission de recours en matière d'impôts communaux : Christian CONUS, Roger CRUCHON, Massimo DI SANTOLO, Yves FURER, Gérald NICATY, Marc SCHMIDT, Bernard THONNEY.

Commission d'urbanisme : Laurence DERUNGS, Nathalie EPINEY, Heidi GLOOR, Cindy MONNERON, Raymond CAPRE, Luc GIEZENDANNER, Olderich SAY.

Commission des pétitions : Florence BOURGEA, Alessandra DUCRET, Valérie KALTENRIEDER, Yann ZHANG WANNAZ, Antoine GALLAND, Fabio RIVA, Marc SCHMIDT.

#### Mutations

Au cours de 2012, les mutations suivantes ont été enregistrées :

Démissions : Kurt SPRING (suppléant), Flore DE MARIA GUGUA (suppléante), Jehane GUILLIN (suppléante), François BROWN (suppléant).

## **Séances**

### *Séance du 13 mars 2012*

Préavis N° 01/2012 – Demande de crédit de CHF 1'570'000.- pour la construction d'une déchèterie

### *Séance du 26 juin 2012*

Préavis N° 02/2012 – Demande d'un crédit d'étude de CHF 170'000.- pour le mandat d'ingénieur pour mise en réseau séparatif des quartiers Abbesses Montaux, réfection des chaussées - Etape I

Préavis N° 03/2012 – Adhésion à la nouvelle Organisation Régionale la Protection Civile de Morges (ORPC) - Nouvelle convention régionale PCI

Préavis N° 04/2012 – Rapport de gestion 2011

Préavis N° 05/2012 – Comptes 2011

### *Séance du 30 octobre 2012*

Préavis N° 06/2012 – Demande de crédit de CHF 590'000.00 pour le cimetière :

- - Aménagement d'un espace pour sépultures
- - Création d'un columbarium

Préavis N° 07/2012 – Gestion des déchets : Règlement communal et introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets

Préavis N° 08/2012 – Arrêté d'imposition pour l'année 2013

### *Séance du 11 décembre 2012*

Préavis N° 09/2012 – Budget 2013

## **Votations**

### *11 mars 2012*

#### Elections cantonales

- Elections au Grand Conseil
- Elections au Conseil d'Etat (1<sup>er</sup> tour)

#### Votations fédérales

- Initiative populaire "Pour en finir avec les constructions envahissantes de résidences secondaires"
- Initiative populaire sur l'épargne logement
- Initiative populaire "6 semaines de vacances pour tous"
- Arrêté fédéral concernant la réglementation des jeux d'argent en faveur de l'utilité publique
- Loi fédérale sur la réglementation du prix du livre

### *1<sup>er</sup> avril 2012*

#### Elections cantonales

- Elections au Conseil d'Etat (2<sup>ème</sup> tour)

### *17 juin 2012*

#### Votations fédérales

- Initiative populaires "Accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement"
- Initiative populaire "Accords internationaux: la parole au peuple!"
- Modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (soins intégrés dans la santé publique (managed care)

#### Votation cantonale

- Initiative populaire "Assistance au suicide en EMS" et Contre-projet du Grand Conseil

*23 septembre 2012*

Votations fédérales

- Arrêté fédéral du 15 mars 2012 sur la promotion de la formation musicale des jeunes (contre-projet à l'initiative populaire «jeunesse + musique»)
- Initiative populaire du 23 janvier 2009 "Sécurité du logement à la retraite"
- Initiative populaire du 18 mai 2010 "Protection contre le tabagisme passif"

*23 octobre 2012*

Elections fédérales

- Elections au Conseil national
- Election au Conseil des États

*25 novembre 2012*

Votation fédérale

- Modification de la loi sur les épizooties

Votation cantonale

- Modification de la Constitution - Volet "Protection de l'adulte et de l'enfant"

## Municipalité

### *Répartition des dicastères*

**Philippe Guillemin, syndic**

(remplaçant : Mme I. Agassiz)

Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCi Comité directeur

**Irène Agassiz, municipale**

(remplaçant : M. Y. Borremans)

Ecoles - Œuvres sociales - Eclairage public - Eglises & cultes

**Yves Borremans, municipal (remplaçant : M. P. Guillemin)**

Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures

**Jean-Charles Détraz, municipal**

(remplaçant : M. F. Gabriel)

Canalisations - Epuration - Routes & signalisation - PCi délégué

**Frédéric Gabriel, municipal**

(remplaçant : M. J.-C. Détraz)

Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie

Vice-présidence :	M. Frédéric Gabriel	01.07.2011 / 30.06.2012
	Mme Irène Agassiz	01.07.2012 / 30.06.2013
	M. Jean-Charles Détraz	01.07.2013 / 30.06.2014
	M. Yves Borremans	01.07.2014 / 30.06.2015
	M. Frédéric Gabriel	01.07.2015 / 30.06.2016

### **Activités**

La Municipalité s'est réunie à 44 reprises en 2012 (comme en 2011) en salle de Municipalité pour prendre 1'138 décisions (1'267 en 2011).

Elle a présenté 9 préavis à votre Conseil (15 en 2011), qui lui a accordé des crédits pour un montant de CHF 2'330'000.- (CHF 430'500.- en 2011)

### **Objectifs 2011-2016**

#### Maîtrise des finances communales

Compte tenu des contraintes imposées par le Canton et au vu des résultats de l'exercice 2012, cet objectif peut être considéré comme atteint à ce jour.

#### Acquisition de patrimoine

Des pourparlers avec certains propriétaires sont en cours et un résultat est attendu pour 2013.

#### Poursuite de la mise en conformité de notre réseau de canalisations EC/EU

Chantier en cours, notamment grâce au vote du préavis N° 02/2012 qui permettra le dépôt d'un préavis de réalisation en 2013 pour le secteur Abbesses-Montaux.

#### Révision de notre PGA et de son règlement, en concordance avec la région et le canton

Chantier non entamé ; prévu pour 2013-2014.

Amélioration de notre réseau routier

Chantier en cours, notamment grâce au vote du préavis N° 02/2012 qui permettra le dépôt d'un préavis de réalisation en 2013 pour le secteur Abbesses-Montaux et à la réfection totale du chemin de la Goumoënche.

Optimalisation du développement des transports publics

Chantier en cours, bien que l'objectif soit atteint, grâce notamment à l'extension de la ligne 705 jusqu'à l'arrêt Lonay-Parc et le renforcement des cadences aux heures de pointe sur la ligne 702.

Renforcement de l'esprit de service du personnel communal envers la population et la clientèle

Chantier non entamé ; prévu pour 2013, avec l'entrée en fonction du nouveau Secrétaire municipal, responsable des ressources humaines communales.

Promotion de la formation professionnelle, de la santé et de la sécurité au travail

Chantier non entamé ; prévu pour 2013, avec l'entrée en fonction du nouveau Secrétaire municipal, responsable des ressources humaines communales.

Développement de la politique d'information et de communication

Chantier non entamé ; prévu pour 2013.

Création d'une UAPE

Chantier non entamé ; prévu pour 2014-2015.

Participation active aux processus visant à intensifier les collaborations intercommunales

Chantier temporairement terminé : en matière de sécurité municipale, un contrat de prestation a été finalisé avec la Commune de Préverenges, alors que sur d'autres domaines, la volonté de rapprochement des communes avoisinantes reste faible.

Mise en valeur du patrimoine communal

Chantier en cours de manière permanente, puisque des travaux de maintenance sont réalisés sur l'ensemble des bâtiments communaux ; de plus le cimetière sera agrandi grâce au vote du préavis N° 06/2012.

Gestion des déchets

Chantier en cours, notamment grâce au vote des préavis N° 01/2012 et N° 07/2012 qui permettront l'application du nouveau règlement communal sur la gestion des déchets au 1<sup>er</sup> janvier 2013, s'appuyant sur une infrastructure de collecte et de tri performante : la nouvelle déchèterie "En Chaumet". Ce chantier devrait être clôt en 2013.

Amélioration et développement des installations sportives au Parc des Sports

Chantier non entamé ; prévu pour 2014-2016.

## **Section I : Administration générale - Finances - Sociétés locales - Affaires militaires, économie de guerre - Aménagement du territoire, urbanisme - PCI Comité directeur**

**M. Philippe Guillemain**

### ***Appréciation générale***

La situation financière de la commune de Lonay reste saine et c'est avec un excédent de recettes de CHF 320'775.40 que l'année 2012 s'est terminée, ceci après une attribution aux provisions de CHF 200'000.- à la réserve routes et de CHF 600'000.- à la création d'une réserve facture sociale et péréquation.

En effet, nous restons totalement liés aux différents développements du calcul de la péréquation cantonale et de la facture sociale. C'est en 2013 que nous aurons certainement un « retour de flamme » et que nous devrons nous acquitter d'un montant compensatoire, car c'est toujours avec une année de décalage que les montants de référence sont calculés.

Le taux d'imposition toujours très favorable dans notre commune est un atout non-négligeable pour conserver notre tissu économique actuel et pouvoir le développer. Il en est de même pour les personnes physiques, tout ceci avec une situation économique qui reste quelque peu difficile.

Avec l'état actuel de nos finances, nous sommes en mesure de poursuivre notre développement selon le plan de législature et les investissements qui lui sont directement liés.

La visite préfectorale de la commune s'est déroulée le mardi 2 octobre 2012 et c'est en soirée que nous avons pu discuter plus en détails des divers aspects de la marche de notre commune et ceci ensemble avec Madame la Préfète et la Municipalité d'Echandens.

### ***Principaux dossiers traités***

Il faut toujours plus de temps pour traiter les affaires courantes, car le nombre de dossiers augmente, de même que la complexité de ceux-ci. Certaines options prises par la Municipalité y contribuent également.

C'est toujours dans le domaine de l'aménagement du territoire que nous enregistrons une activité intense, en relation avec les projets locaux et tous les divers développements dus au PALM et au schéma directeur de Région Morges.

Mme Annie Debétaz, Secrétaire municipale, a cessé ses activités au sein de notre administration le 30 septembre 2012. Le recrutement de son remplaçant nous a occupés sur la 2<sup>ème</sup> moitié de l'année.

Vous retrouvez plus en détails les divers dossiers traités, qu'ils soient sous forme de préavis municipaux ou autres et ce au sein des rapports des dicastères concernés.

Un dossier particulièrement brûlant et oh! combien important pour la commune de Lonay est celui de l'opportunité d'un contournement autoroutier de Morges. Si l'Office fédéral des routes (OFROU) continue ses études, ce sont deux propositions de tracés qu'il a fallu commenter. Ces différentes actions nous ont beaucoup occupés en 2012 et vont se poursuivre plus intensément en 2013.

Le travail conjoint entre les membres du bureau du Conseil communal et de l'administration communale a permis de gérer les diverses élections cantonales et votations.

### Entreprise formatrice

Après avoir résilié les contrats d'apprentissage de nos deux apprentis, c'est avec une grande satisfaction que nous avons engagé un nouvel apprenti au service de la voirie et conciergerie : M. Florian Pasquier a commencé le 18 juin 2012 son apprentissage d'Agent d'exploitation.

### ***Dossiers ouverts et perspectives d'action***

L'année 2012 a été, comme les années précédentes, très chargée en dossiers importants et restants ouverts avec de belles perspectives d'action.

Avec le projet d'agrandissement du domaine de la Gracieuse qui verra sa concrétisation d'ici 2015, nous avons bien entendu tout le développement du village le long de l'autoroute et les abords de la route de Denges qui devrait pouvoir se concrétiser à très moyens termes.

L'étude stratégique de rapprochement des communes de Lonay, Denges, Echandens et Préverenges reste figée à la fin de la 2<sup>ème</sup> phase et au vu de la situation d'aujourd'hui, ceci ne devrait pas être réactivé durant la législature en cours.

D'autres dossiers, régionaux ceux-ci, sont en cours et sont gérés principalement par l'ARCAM, mais concerne la commune de Lonay, surtout sur le plan financier.

### ***Associations régionales : ARCAM - Région Morges - PALM***

Comme pour l'année 2011, il est nécessaire de mentionner les multiples activités provenant d'autres secteurs comme la Communauté des Communes concernées par le contournement autoroutier de Morges, les suivis de tous les grands projets cantonaux concernant directement les communes, par l'entremise de l'UCV (Union des Communes Vaudoises) et/ou de l'AdCV (Association de Communes Vaudoises) qui sont très efficaces dans la défense des intérêts communaux divers.

#### ***ARCAM***

L'Association de la région Cossonay-Aubonne-Morges (ARCAM) poursuit ses activités pour répondre aux exigences de la loi sur l'appui au développement économique (LADE), ainsi qu'au niveau de l'aménagement du territoire et du tourisme.

M. Philippe Guillemain, Syndic, siège au Comité directeur, en tant que Délégué du secteur 1 (Communes Denges, Echandens, Lonay et Préverenges) et M. Jean-Charles Détraz, Municipal, siège au Comité de pilotage du PDRm. Du fait que le secteur 1 est le plus concerné par le projet d'agglomération Lausanne Morges (PALM), M. Philippe Guillemain représente l'ARCAM au Comité de pilotage du PALM.

En 2012, l'ARCAM s'est penchée entre autres sur le contournement autoroutier de Morges, en collaboration avec l'OFROU, sur la Halle Multifonctions, ainsi que sur le projet de Centre aquatique.

Pour tout complément d'information, le site internet [www.arcam-vd.ch](http://www.arcam-vd.ch), est à disposition, avec une INFO/ARCAM paraissant quatre fois par année et réunissant les informations générales et essentielles des activités de l'Association.

#### ***Région Morges (SDRM-PALM)***

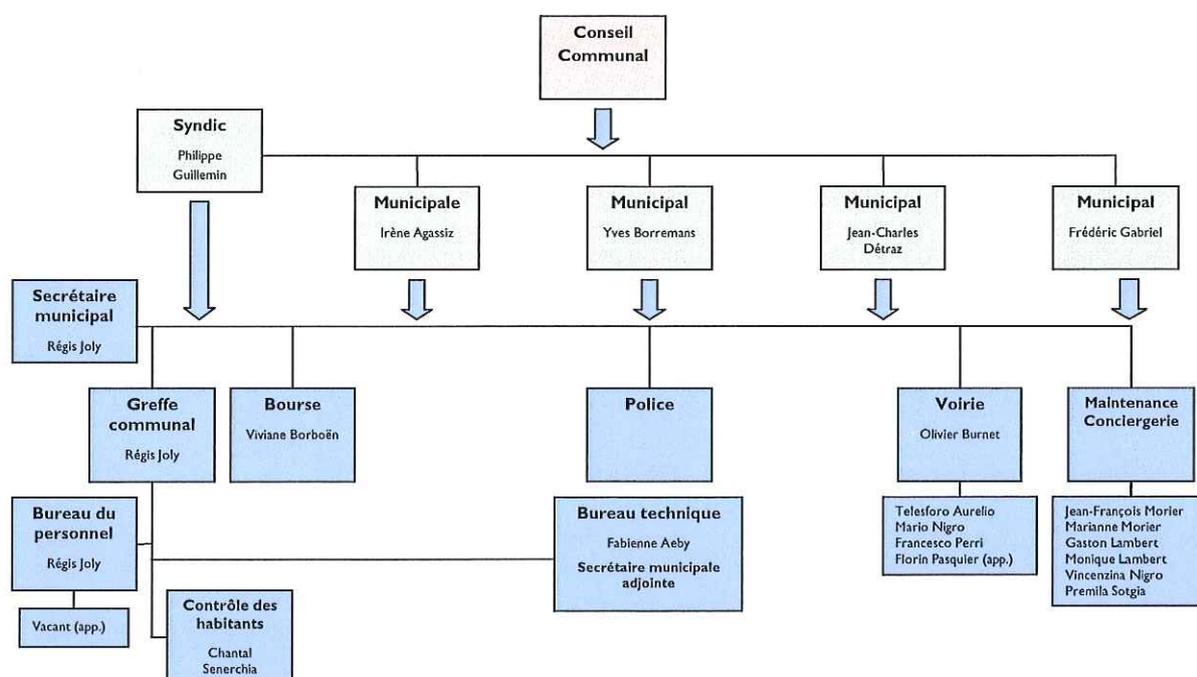
L'association Région Morges, composée des dix Communes de la couronne morgienne (Morges, St-Prex, Tolochenaz, Chigny, Lully, Echichens, Préverenges, Denges, Echandens et Lonay), poursuit ses activités avec l'étude, puis la réalisation de plusieurs chantiers. Plus particulièrement en ce qui concerne le PALM et le projet de densification de zones concernées, le projet de mobilité en général et des transports publics. Région Morges est le répondant régional pour tout projet lié au PALM.

M. Philippe Guillemain, Syndic, siège au Groupe de pilotage (GROPIL) et M. Jean-Charles Détraz, Municipal, siège au Groupe technique (GT).

Pour tout complément d'information, le site internet [www.regionmorges.ch](http://www.regionmorges.ch), est à disposition.

## Personnel

### ORGANIGRAMME Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2013



### Secrétariat municipal

Mme Annie Debétaz, Secrétaire municipale, ayant été arrêtée pour cause de maladie dès le 10 avril 2012, a quitté l'administration communale après 17 ans de services. Suite à l'hospitalisation de Mme Fabienne Aeby, Secrétaire-adjointe, qui assurait l'intérim, la Municipalité a fait appel à un secrétaire remplaçant, dès le 23 avril, en la personne de M. Jean-Numa Grau. Ayant terminé son mandat au 30 septembre et ne souhaitant pas le reconduire, il a été remplacé par Mme Elisabeth Jordan, également secrétaire remplaçante, dont le mandat a pris fin en janvier 2013. Dans l'intervalle, la Municipalité a procédé à la mise au concours du poste de Secrétaire municipal. Après un processus de sélection rigoureux, son choix s'est porté sur M. Régis Joly, qui est entré en fonction comme nouveau Secrétaire municipal, responsable de l'administration et des ressources humaines communales, le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### Service de voirie

M. Mario Nigro, victime d'un accident en février 2011, a pu reprendre le travail en 2012. M. Francesco Perri, engagé initialement sur la base d'un contrat à durée déterminée a poursuivi son contrat tout au long de l'année, en renforcement de l'équipe de voirie. Vu la charge croissante de la voirie, la Municipalité a décidé de procéder à l'engagement sur la base d'un contrat de durée indéterminée de M. Perri pour 2013. L'équipe de voirie se compose donc maintenant de quatre personnes, à même d'assurer les tournus, gardes de neige, piquet à la déchèterie et surtout en pleine saison pour tous les travaux courants.

### Conciergerie

En raison d'absences pour raison de maladie d'un concierge, la Municipalité a eu recours aux services d'une personne habitant Lonay, engagée pour une durée limitée, mais qui a dû être remplacée, également pour raison de maladie. Actuellement, une solution temporaire a été trouvée par l'engagement, à l'heure, d'une auxiliaire.

## **Apprentis**

### Agent d'exploitation (conjointement voirie et conciergerie)

M. Yoann Mezenen, apprenti de 3<sup>ème</sup> année depuis l'été 2011, a abandonné sa formation en fin d'année 2011. La rupture de son contrat a été validée par la Direction de l'Enseignement Postobligatoire, en janvier 2012.

M. Florian Pasquier, a été engagé en qualité d'apprenti de 1<sup>ère</sup> année depuis l'été 2012.

### Commerce (voie E)

En raison des changements de personnel vécus au sein de l'administration communale, la Municipalité a décidé de surseoir d'une année à l'engagement d'un nouvel apprenti employé de commerce, suite au départ en décembre 2011 de Mlle Florence Berger, apprentie de 2<sup>ème</sup> année.

## **Administration générale**

L'administration communale (3,8 EPT) a effectué notamment les tâches suivantes :

- Enregistrement des habitants, enfants, divers statuts et permis de séjour, actes mœurs, permis de séjour et cartes d'identité suisse (134 cartes délivrées en 2012, contre 115 en 2011). Pour mémoire, Les passeports suisses sont traités par le centre de biométrie du SPOP à Lausanne ou par Internet.
- Accueil et central téléphonique, renseignements aux habitants, cartes CFF AG Flexi.
- Gestion des réservations : réservations et confirmations de réservations des locaux (Maison des Pressoirs, Halle de sports, Buvette sous la Halle), gestion clefs.
- Décomptes divers mensuels, recensements, rôle fiscal, rôle des chiens, statistiques SCRIS, etc.
- Affichage aux piliers publics : Avis d'enquête, avis de décès, directives cantonales, fédérales, élections, extraits de décisions du Conseil communal, etc.
- Etude, contrôle et préparation à la décision municipale des dossiers de constructions. Toutes les étapes dès le dépôt d'un éventuel avant-projet sont gérées par le service technique. A noter que le soutien d'un bureau spécialisé ou d'un avocat peut être requis dans les cas pointus.
- La visite de la commission de salubrité, avec un membre de l'exécutif ainsi qu'un ingénieur, en fin de construction permet de délivrer le permis dit « d'habiter ». La suite d'une visite de commission de salubrité aboutit sur l'établissement des rapports et /ou demande de mise en conformité.
- Procédés de réclames : calcul, réalisation, accord et facturation.
- Cadastre de Lonay, enregistrement des bases de parcelles, SIT - lecture et sortie de plans.
- Préavis, arrêté d'imposition, budget, comptes, plans d'investissement, analyses financières, plan d'investissement et plafonds d'endettement, gestion des emprunts et des assurances ; rédaction et réalisation des préavis municipaux, règlements, conventions etc.
- Tenue et rédaction des procès-verbaux des séances.
- Courriers propres à l'exécutif ainsi qu'à tous secteurs, personnel, archivages, etc.
- Cimetière, gestion des inhumations : courant et mise à disposition de concession(s)
- Conception, élaboration, réalisation et mise à jour des outils de communication :
  - o Lon'info (3 parutions en avril, septembre et décembre)
  - o Site Internet [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch)
- Relations avec le Conseil communal : Soutien logistique pour les Commissions (Coges, Cofin, Commissions ad hoc).
- Soutien logistique au bureau électoral et de votations : infrastructures, informatique, etc.
- Gestion du personnel communal (vacances, congés, processus de recrutement, formation des apprentis).

## Population

La Municipalité est heureuse de fêter ses jubilaires. Chacune des visites apporte son charme, son histoire, et c'est toujours une aubaine de rencontrer nos aînés.

### Jubilaires / centenaires

17 nonagénaires (11 Dames et 6 Messieurs).

Mme Fanny Placzek a fêté ses 100 ans, le 24 mars et M. Pierre Jacot-Guillarmot, ses 101 ans, le 22 mars 2012 !

### Naissances

15 bébés (25 en 2011) : 3 filles et 12 garçons sont nés à Lonay ! Félicitations aux heureux parents.

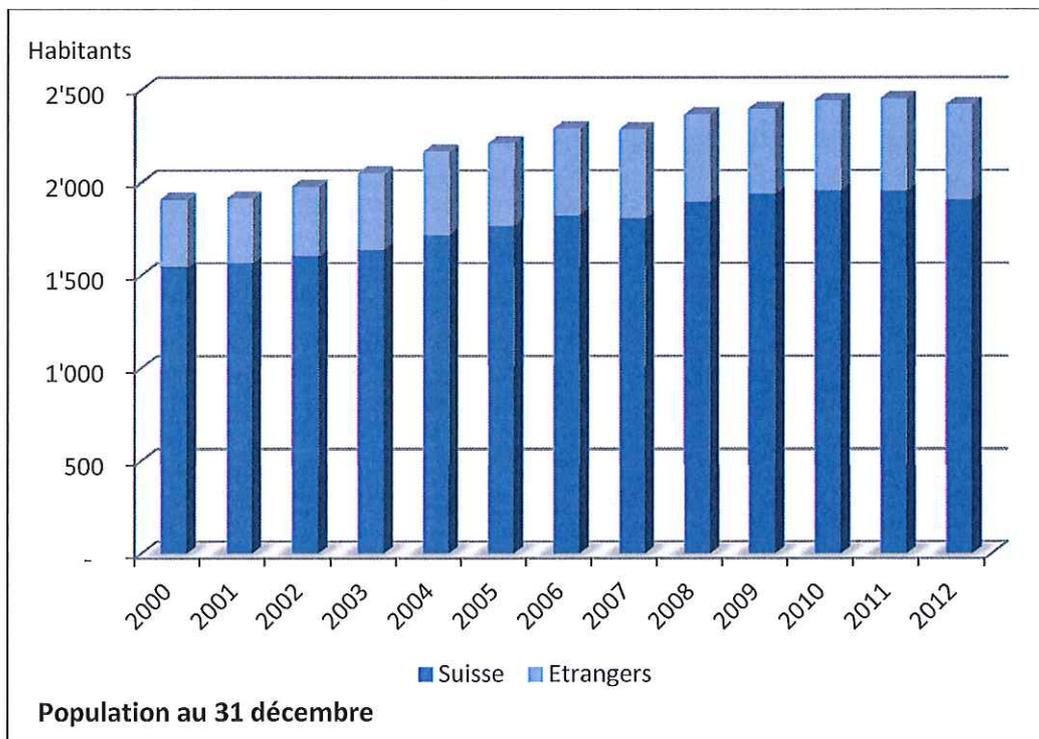
### Décès

Lonay a eu le regret d'enregistrer 49 décès qui ont été traités comme suit :

- 43 incinérations dont 2 personnes qui reposent au Jardin du souvenir et 8 en tombes cinéraires à Lonay. Les 33 autres personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de notre commune ou dans leur famille ;
- 6 inhumations dont une au cimetière de Lonay et 5 personnes ont choisi de reposer à l'extérieur de la commune.

Certaines personnes âgées ont dû quitter Lonay pour des maisons de retraite et nous respectons leurs dernières volontés à savoir la mise en terre ou le dépôt des cendres au cimetière. Il est en effet important que ces personnes puissent reposer en paix. Le règlement du cimetière autorise également la "réservation" de concessions simple, double ou cinéraires et en fixe les conditions.

### *Evolution de la population de Lonay*



Au 31 décembre 2012, la Commune de Lonay comptait 2'421 habitants, dont 517 étrangers.

## *Naturalisations*

En suisse, il existe trois types de naturalisation :

- **Ordinaire** : la procédure se déroule au niveau communal, cantonal et fédéral. Le candidat fait l'objet d'un rapport de police et est auditionné par la Municipalité.
- **Facilité fédérale** : la procédure se fait directement auprès de l'Office fédéral des Migrations, à Berne.
- **Facilité cantonale** : la procédure administrative est simplifiée, sans audition ni rapport de police, le candidat remplit le questionnaire sur l'honneur, la Municipalité seule rend une décision. Elle s'adresse aux :
  - o Jeunes de la 2ème génération (art. 22 LDCV) (entre 14 et 24 ans révolus) ;
  - o Etrangers nés en Suisse (art. 25 LDCV) et y ayant résidé sans interruption.

Les démarches, documents et autres informations nécessaires, sont disponibles au bureau communal et auprès du Greffe municipal. Afin de faciliter l'approche de nos institutions cantonales, voire fédérales, la Municipalité remet à chaque prétendant à la naturalisation outre « le pays où je vis » un nouveau fascicule de Mix et Remix intitulé « Histoire Suisse », ceci afin d'avoir une approche plus ludique de notre histoire.

En 2012, six familles ont déposé des dossiers de demande de naturalisation. Selon les approches, la Municipalité a reçu formellement ou non les candidats. Les décisions d'octroi ont toutes été positives.

Six personnes, dont le dossier avait été déposé en 2010 puis a cheminé entre les services communaux, cantonaux et fédéraux, ont prêté serment auprès du Conseil d'Etat en 2012: Elles sont ainsi devenues bourgeoises ou bourgeois de la Commune de Lonay.

## *AG Flexi ou cartes journalières CFF*

En 2012, 804 cartes ont été vendues pour les trois abonnements (3 x 365 cartes = 1'098 cartes).

Actions de Noël du 8 décembre 2011 au 31 janvier 2012 et du 1<sup>er</sup> décembre 2012 au 31 janvier 2013 : les cartes sont proposées à CHF 29.-/journée en lieu et place des CHF 39.- habituels.

Le contrôle des disponibilités est toujours accessible en ligne à l'adresse [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch). Celui-ci permet, non de réserver en ligne mais de s'assurer que l'une ou l'autres des cartes, selon le calendrier peut être réservée auprès du Contrôle de l'habitant.

## *Denrées alimentaires et qualité de l'eau*

La piscine du Domaine de la Gracieuse est régulièrement contrôlée.

Il est procédé également à un rapport d'analyses chimiques de la distribution publique d'eau sur le territoire de la Commune. Le prélèvement 2012 avec rapport d'analyses microbiologiques a eu lieu au robinet extérieur des vestiaires du terrain de foot le 20 novembre 2012 et donne : température extérieure : 11.6 °C.

<b>pH</b>	<b>7.3</b>	Conductivité	522	Turbidité	0.1	<b>Dureté totale</b>	<b>31.3</b>
Dureté carbonatée	27.2	Calcium	97	Magnésium	17.2	Sodium	6.9
Potassium	1.6	Hydrogène carb.	332	Sulfate	17.2	Nitrate	21
Chlorure	12.5	Oxydabilité	2.0	Carbone organ.	0.9	Orthophosphate	0.015

Il en ressort que, bien qu'assez dure, l'eau douce de la Commune de Lonay est conforme du point de vue de la composition chimique et dans la limite des paramètres analysés, aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires.

L'eau des fontaines de source, non contrôlée, fait l'objet d'une mention spécifique sur les lieux : EAU NON POTABLE

## **Finances**

### *Remarques générales*

Comme mentionné dans le fascicule des comptes 2012, les finances de la commune sont saines et si nous avons quelques bonnes surprises, nous constatons également quelques petites faiblesses.

En effet, comme à son habitude ou presque, les montants des impôts sur les successions et donations sont conséquents et les revenus sur le bénéfice net des personnes morales sont en forte augmentation.

Par contre, nous voyons une légère diminution du montant des impôts sur le revenu des personnes physiques, malgré la modification du taux d'imposition pour 2012 à 0.56 par franc de l'état.

Avec l'introduction de la taxe au sac et tout ce qui concerne les déchets, la décision a été prise en novembre 2012, de diminuer d'un point le taux d'imposition qui sera, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013, de 0.55 par franc de l'état.

Pour les comptes, le bénéfice enregistré pour 2012 ne doit pas nous faire oublier le système de facturation de l'état concernant la péréquation et la facture sociale. Si ce calcul nous a été favorable, basé sur l'année précédente, il n'en sera pas de même pour 2013, où nous devons certainement « passer à la caisse ». C'est pourquoi une provision a été faite à ce propos.

### *Autorisations générales pour la législature 2011-2016*

Le préavis N° 13/2011, accepté par le Conseil communal dans sa séance du 11 octobre 2011, a requis les nouvelles autorisations :

1. de statuer sur les aliénations, les acquisitions d'immeubles et de droits réels immobiliers, d'actions ou de parts de sociétés jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas et au maximum CHF 100'000.- par an, charges éventuelles comprises ;
2. d'acquérir des participations dans les sociétés commerciales, dans les limites financières de CHF 50'000.- par an ;
3. de plaider ;
4. d'engager des dépenses imprévisibles et exceptionnelles, dans le cadre du budget de fonctionnement et ce jusqu'à concurrence de CHF 50'000.- par cas et au maximum de CHF 100'000.- par an, charges éventuelles comprises.

Ce document ainsi que l'extrait conforme de décisions, dûment signé, est remis notamment aux notaires ou avocats dans le cadre de certaines procédures.

## **Sociétés locales**

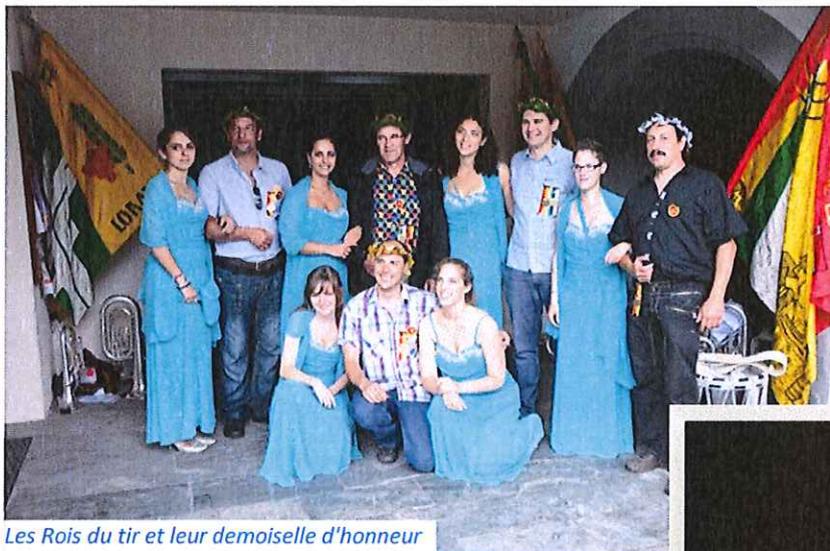
La liste des sociétés locales est consultable sur le site Internet de la Commune à l'adresse : [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch).

### *Les manifestations spéciales en 2012*

#### La Fête des Rois

Depuis 2009, la Municipalité organise chaque année la fête de l'Épiphanie sur la place devant le bâtiment de la Poste, rassemblant les familles autour du vin chaud et des gâteaux des Rois.

### Fête de l'Abbaye de Lonay

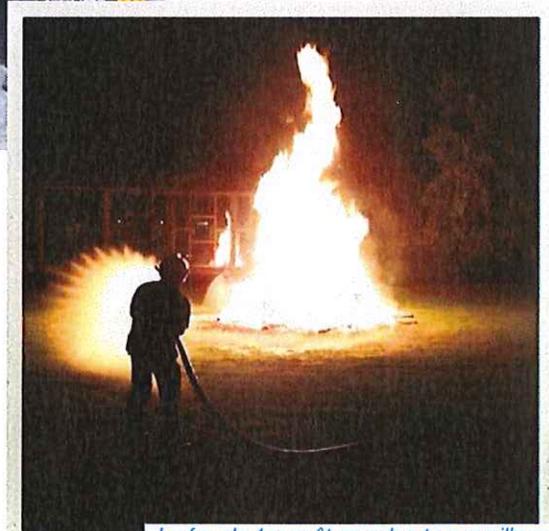


*Les Rois du tir et leur demoiselle d'honneur*

Comme chaque trois ans, 2012 a été le théâtre de la Fête de l'Abbaye, du 29 juin au 2 juillet. Ces quatre jours furent pour les Lonaysans autant d'occasions de mesurer leur adresse au tir, de défiler et de fêter leurs Rois 2012 de manière digne et conviviale.

### Le 1<sup>er</sup> août

Fête nationale pour la population lonaysanne, organisée par la Municipalité et la Jeunesse au Parc des sports offrant, entre autres, un repas convivial.



*Le feu du 1er août sous haute surveillance*

### ***Aménagement du territoire, urbanisme***

L'aménagement du territoire et en pleine mutation et l'urbanisme de la commune va évoluer considérablement ces prochaines années.

En effet, si nous prenons en considération les propos du PALM, les désirs de plusieurs propriétaires et la volonté de quelques entreprises, des projets d'envergure ont été lancés et certains ont bien évolués en 2012. Il est à mentionner l'extension de la Gracieuse, le projet En Carouge, le projet Record-Buchet et l'installation de commerce et autres le long de la route de Denges.

Prenant en considération que la fin de l'étude du chantier 4 : "*Urbanisme & paysage*" par Région Morges et l'acceptation de principe pour le développement des zones s'y référant est pour mi-2013, c'est directement à la suite de ce qui précède qu'il nous faudra repenser notre Plan général d'affectation qui date du début des années 2000.

Il est à noter que la route de Denges (route de Lonay sur Denges), dite "route des patates" est devenue route cantonale au 1<sup>er</sup> juin 2012, sous l'appellation RC 80.

## **Section II : Ecoles - Œuvres sociales - Eclairage public - Eglises & cultes**

**Mme Irène Agassiz**

### ***Appréciation générale***

Les coûts engendrés par l'explosion de l'aide sociale, le réseau AJEMA, l'agrandissement des bâtiments scolaires ont été une préoccupation constante durant l'année sous revue.

### ***Principaux dossiers traités***

Durant l'année, les dossiers suivants ont été traités :

- La mise en place du Conseil d'Etablissement, démarrée en 2011 et achevée en 2012 ;
- La réorganisation et le changement de prestataire pour les transports scolaires, discutée au sein du Bureau de l'Entente (organe décisionnel composé des délégués municipaux aux écoles, aux finances des quatre communes du groupement scolaire et de la Direction de l'Etablissement) ;
- La mise en œuvre d'Harmos et de la LEO (Loi sur l'Enseignement Obligatoire) et du PER (Plan d'Etude Romand) pour la rentrée d'août 2012 ;
- La présentation du fonctionnement du réseau AJEMA, suite à l'explosion des coûts de l'aide sociale, effectuée au Conseil communal, lors de sa séance d'octobre.

### ***Dossiers ouverts et perspectives d'action***

Démarrée en 2012, mais se poursuivant certainement au-delà de 2013, une étude sur la faisabilité de la création d'une cantine scolaire pour l'Etablissement sur les sites de Lonay et Préverenges a été lancée et qui est conduite en interne par les communes concernées.

L'assainissement de l'éclairage public et la modernisation des luminaires se poursuit en 2013, avec le changement des lanternes au cœur du village.

## ***Ecoles***

### ***Conseil d'établissement***

Le Conseil d'établissement de l'EPSP (Etablissement primaire et secondaire de Préverenges), entité appelée à remplacer les anciennes Commissions scolaires, a tenu sa première séance le 27 mars 2012. Ce Conseil est composé à part égale de représentants des autorités (un par commune, Mme Irène Agassiz est la déléguée de la Commune de Lonay), du corps enseignant, des parents d'élèves et des milieux et organisations concernés par la vie de l'établissement. Il s'est réuni à deux reprises, les 27 mars et 9 octobre 2012.

### ***Extension du collège « Les Voiles du Léman »***

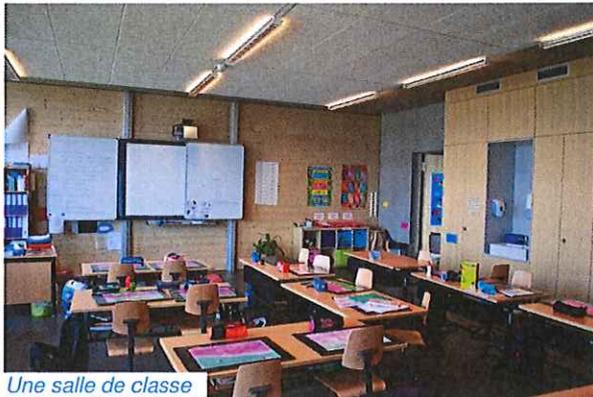
La réalisation du nouveau collège de Préverenges s'est poursuivie et a été achevée dans les temps pour la rentrée scolaire d'été 2012. La cérémonie d'inauguration de l'extension du Collège des Voiles du Léman a eu lieu le 29 septembre 2012, pour un investissement devisé à 18 millions de francs.

Cette extension (aile Tribord) de quinze nouvelles salles de classe et deux salles de gymnastique, accueille désormais treize classes de primaire (de CIN à CYP2), soit 260 élèves anciennement logés



*La nouvelle aile du Collège de Préverenges*

dans l'aile plus ancienne du site (Bâbord), une classe d'ACT-ACM et une classe occupée par l'UAPE "Les Guifettes". Et ce déménagement a ainsi permis de libérer des salles pour accueillir l'ensemble des élèves de VSB, dont une grande partie était encore accueillie sur le site de Beausobre à Morges, faute de place. Depuis cette rentrée 2012, l'ensemble des élèves du secondaire des communes de Préverenges-Lonay-Denges-Echandens sont ainsi réunis dans le même Etablissement.



Une salle de classe

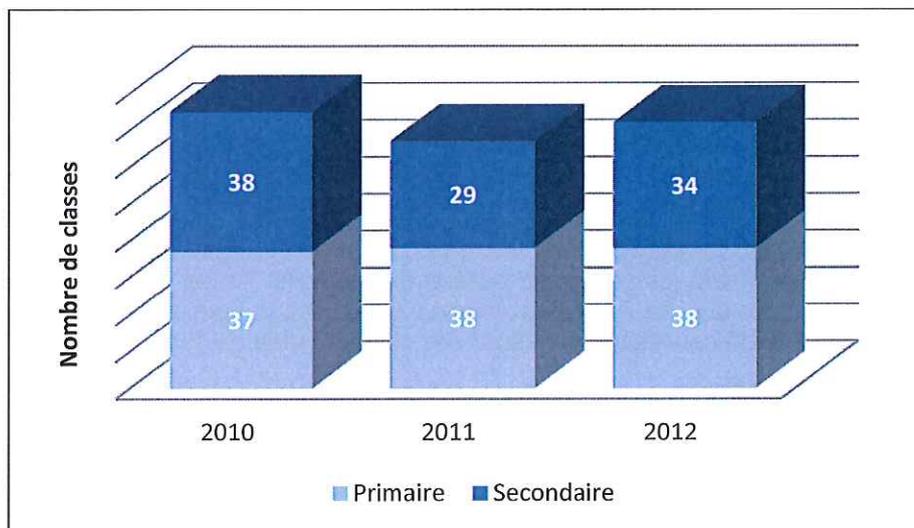
Dans l'aile Bâbord, l'administration scolaire a été réaménagée, avec la création d'un espace d'accueil, de l'agrandissement de la salle des maîtres et du regroupement du secrétariat avec le bureau du Directeur.

### *Collège des Combes*

Le mobilier scolaire de deux classes qui devait être remplacé, a trouvé une seconde vie, dans l'école de Mbirdiam, au Sénégal où il a rejoint un premier envoi fait il y a quelques années. La Commune a pris en charge les frais d'expédition, pour un montant d'environ un millier de francs.

### *Enclassement (situation au 1er octobre 2012)*

L'établissement scolaire compte 1'368 élèves (1'229 en 2011), soit 740 élèves en primaire et 628 en secondaire, répartis dans 72 classes (67 en 2011) comme suit :



Au 1<sup>er</sup> octobre 2012, les Collèges des Combes et des Pressoirs comptent :

- 152 élèves répartis dans 8 classes primaires : 2 CIN et 2 CYP aux Combes + 4 CYP aux Pressoirs ;
- 151 élèves répartis dans 8 classes secondaires : 4 CYT5 + 4 CYT6 aux Pressoirs.

Les élèves domiciliés à Lonay sont enclassés de la manière suivante :

2012	2011	2010	2009	
326	304	352	297	Etablissement primaire et secondaire de Préverenges & environs
-	44	55	50	Morges en VSB 7e à la 9e (pré gymnasiale)
1	1	3	1	Classe de langage et d'intégration Morges
3	3	2	1	Sport-études
18	16	12	21	Ecoles privées (Steiner, Champittet, Lémania, institutions ou foyers)
			1	Dérogation d'enclassement

### *Transports scolaires*

Le dossier des transports scolaires est de plus en plus complexe, vu le nombre croissant d'élèves, la position des salles de gymnastique, et la difficulté à élaborer des circuits rationnels entre les divers lieux d'enclassement. Dès la rentrée d'août 2012, ce sont les MBC qui reprennent les activités de Car Postal, dont le mandat de trois ans est arrivé à échéance le 31 juillet 2012. Un mandat de prestations a été conclu pour la période 2012 - 2015. Après un début de collaboration chaotique, les opérations se déroulent à satisfaction pour le groupement scolaire.

Les transports sont organisés de la manière suivante :

- Les élèves des classes enfantines et primaires (CIN-CYP), sont déplacés d'un village à l'autre en fonction d'impératifs d'enclassement, en bus scolaires. Cela concerne environ une cinquantaine d'enfants ;
- Elèves du secondaires, regroupés sur les sites de Préverenges (7e-9e) et à Lonay ou Préverenges (5e-6e) utilisent les transports publics (lignes MBC 702 et 705). Cela concerne 130 élèves environ. Compte tenu de l'utilisation intensive des locaux spécifiques (science, musique, gymnastique, etc.), il a été nécessaire de placer des cours au-delà de 15h30.

### *Réorganisation scolaire*

#### LEO

Introduction de la LEO à la rentrée d'août 2012 : sa mise en œuvre est appliquée au CYT6 pour orienter les élèves dans les nouvelles voies "générales" et "pré-gymnasiale" (anciennes VSO, VSG et VSB), ainsi que l'intégration des élèves à besoins particuliers.

#### PER

Depuis août 2012, les cantons romands entrent à vitesse variable dans le nouveau plan d'étude commun. Les exceptions dans notre canton concernent l'introduction de l'anglais en 5<sup>ème</sup> année qui ne sera réalisé qu'en 2015, après formation des maîtres en suffisance.

### *Autres prestations*

Leçons surveillées : 14 élèves inscrits pour l'année 2012. Dix élèves de Denges, Echandens et Préverenges (CYP2, CYT5/6) participent également aux leçons surveillées à Lonay.

## ***Œuvres sociales***

### ***Agence communale d'assurances sociales***

L'ensemble des tâches de l'AVS / AI est délégué à l'agence régionale AVS de Prévèrènges. Toutes les tâches (AVS/AI – APG – OCC) y sont prises en charge. En septembre 2012, le bureau des AAS a déménagé à la Route d'Yverdon 8, à Prévèrènges.

### ***Office communal du travail et du chômage***

L'office régional de placement ORP (Couvèloup 10 à Morges) gère la totalité du dossier y compris l'inscription. Seule une attestation de résidence est requise à l'administration communale. Elle est gratuite.

La loi sur l'ASV, se décline en 4 volets :

1. Prestations sociales
2. Prestations financières
3. Réinsertion
4. Prévention

### ***ARASMAC Association régionale pour l'action sociale Morges-Aubonne-Cossonay***

L'ARASMAC est une association intercommunale pour l'action sociale regroupant les Communes du district de Morges. Elle gère le Centre Social Régional, les Agences d'Assurances Sociales et l'Accueil Familial de Jour ainsi que le réseau AJEMA.

Cette association fonctionne selon la même composition qu'une Commune avec son exécutif (le Comité Directeur, CODIR) et son législatif (le Conseil intercommunal), composé d'un délégué municipal de chaque commune (Mme Irène Agassiz pour notre Commune, suppléée par M. Yves Borremans). Le Conseil intercommunal accepte ou refuse l'augmentation des places d'accueil ainsi que l'ouverture de nouvelles structures. un organisme indépendant a été mandaté pour analyser le fonctionnement de l'association et déterminer les raisons de la forte augmentation des coûts engendrés.

La Commune de Cossonay ne participe pas aux débats et aux votes concernant l'AJEMA car ils ont leur propre réseau.

### ***UAPE***

#### **La Fourmilière**

La Fourmilière est une association indépendante chargée de gérer une UAPE dans la commune de Lonay, selon les normes édictées par le SPJ et en conformité avec les directives du réseau d'accueil de l'AJEMA, dont elle est membre depuis 2009.

La capacité d'accueil de l'UAPE reste inchangée en 2012, elle est de 48 places pour les repas de midi, répartie dans 2 lieux différents, une salle dans le collège des Pressoirs et la salle Mignonne dans la Maison des Pressoirs. La prise en charge a lieu aussi le mercredi matin avec une ouverture le mercredi de 7h00 à 14h00. Pour les autres jours, la structure garde les mêmes horaires d'ouverture, soit de 7h00 à 18h30. L'UAPE propose également une ouverture durant 3 semaines de vacances scolaires sous la forme de centre aéré.

La directrice, Mme Marie-France Cassatta, est partie en congé maternité et c'est l'éducatrice Mme Cécile Juillard qui a assumé avec le Comité les tâches de la direction en augmentant son taux d'activité.

## *Centres de Jeunesse et Culture*

Lonay participe financièrement à certaines structures, soit Univers 1028 à Préverenges, Centre Couvaloup 12 à Morges, Passeport-Vacances et la ludothèque Toujou à Echandens.

- « 1028 Préverenges » est proposé par la Commune de Préverenges. S'agissant d'une contribution aux frais de fonctionnement à bien plaie, hors frais liés au bâtiment, elle tient compte du nombre de jeunes de chaque commune qui fréquentent le centre. La Municipalité a décidé, conformément à la demande du Bureau de l'Entente du 29 septembre 2011, de verser une contribution « à bien plaie » pour les enfants de Lonay participant aux activités du Centre pour un montant.
- « Couvaloup 12 » est une association qui a pour but d'agir auprès des pré-adolescents et adolescents de moins de 18 ans, en particulier auprès de ceux liés à Morges et aux communes environnantes. Pour répondre à la forte fréquentation, le Conseil communal de Morges avait voté le 9 mars 2011 une augmentation de 28 % de la subvention allouée à Couvaloup 12. Le groupe de subventionnement intercommunal, qui représente les communes signataires des conventions, s'est engagé à suivre ces décisions. Les modifications demandées ont été effectuées et l'avenant à la convention de mars 2006 a été signé, par l'Association le 15 décembre 2011 et par la Municipalité de Lonay le 9 janvier 2012. Il est à relever que l'avenant entre en vigueur en rétroactif au 1er janvier 2011. Lonay, faisant partie de la zone II (0-3 km environ), paie CHF 3.90/habitant selon le SCRIS au 31 décembre de l'avant-dernière année. Pour 2012, la participation s'élève à CHF 9'558.90.
- « Passeport-Vacances Morges et environs » bénéficie d'une convention de subventionnement conclue entre les communes partenaires et l'Association. La convention, signée le 25 février 2010 en valeur rétroactive porte sur une durée de trois ans, soit jusqu'au 31 décembre 2012. Lonay s'est engagé à verser une subvention annuelle de CHF 75.- par enfant domicilié sur le territoire et inscrit au Passeport-Vacances pour chacune des années 2010, 2011 et 2012. La convention a été renouvelée en novembre 2012, aux mêmes conditions, pour trois ans. C'est une association à but non lucratif qui offre, durant les vacances scolaires d'automne et pour un prix modique, l'accès à un riche programme d'activités aux enfants de leur 3ème à leur 9ème année scolaire. 39 enfants de Lonay ont bénéficié de ce programme en octobre 2012, pour un montant de CHF 2'925.-.
- La Ludothèque Toujou est ouverte tous les mardis de 15h à 17h30, sauf pendant les vacances scolaires au nouveau collège à Echandens. L'inscription est de CHF 10.- par enfant. Le matériel est en prêt durant 3 semaines aux tarifs suivants :
  - o CHF 1.- par jeu ;
  - o CHF 2.- pour les déguisements ;
  - o CHF 5.- pour la console wifi.

## **Eclairage public**

Depuis quelques années, la recherche systématique de l'efficacité énergétique et de la diminution de la pollution lumineuse lors de la rénovation de l'éclairage public se poursuit.

Dorénavant nous payons l'électricité effectivement consommée sur tout l'éclairage public suite à la



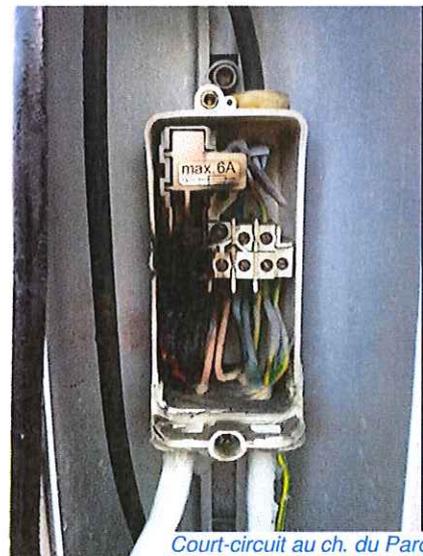
Câble sectionné à la Rte d'Echandens

pose des compteurs sur l'ensemble du réseau. Un contrat avec l'entreprise Duvoisin & Groux SA assure l'entretien et les dépannages du réseau. Il est entré en vigueur le 1er janvier 2005 pour une durée minimale de 3 ans, renouvelable tacitement pour une nouvelle période de trois ans et ainsi de suite. Le prix initial à hauteur de HT CHF 11'510.- pour 376 points lumineux subit l'indexation du coût de la vie ainsi que les modifications de l'inventaire selon plan mis à jour. Le contrat d'entretien actuel au 31 décembre 2012 comprend 402 points lumineux (contre 398 en 2011), dont 108 en garantie et se monte à CHF 10'152.-. Le nombre d'interventions sur site est en constante diminution en raison du renouvellement progressif des

installations.

Conformément au budget, les travaux de remplacement s'effectuent régulièrement, comme suit en 2012 :

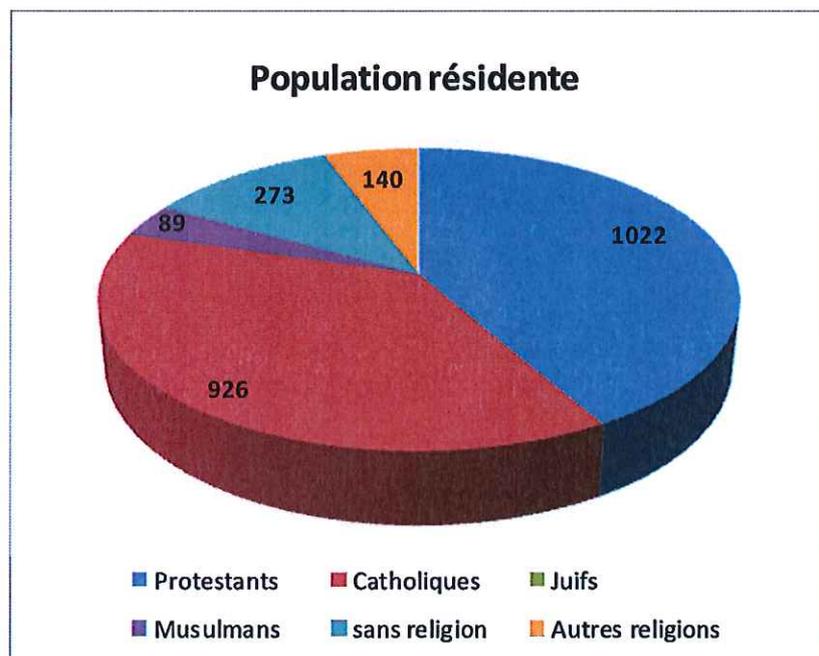
- Ch de la Creuse, 2 luminaires "Furyo" 50w ;
- Ch du Parc, 8 luminaires " Furyo" 50w ;
- Ch de la Riaz, 2 luminaires "Furyo" 50 w ;
- Rte des Pressoirs, 9 luminaires "Furyo" 70w ;
- Rte de la Chérard, 15 lanternes " Valentino Led " 48w ;
- Rte Echandens, modification du self des lanternes pour conformité, 26 pièces ;
- Rte Echandens, court-circuit dû à un câble sectionné ;
- Rte de Denges, mât accidenté par un véhicule, coût de CHF 1972.-, les assurances du fond national ont remboursé CHF 972.-, franchise de CHF 1000.- ;
- Ch. du Parc, court-circuit suite à la pose d'un compteur par Romande Energie (délais de garantie échu) ;
- Vandalisme au Centre sportif : les bornes endommagées ont été sécurisées en attendant une offre pour leur remplacement.



Court-circuit au ch. du Parc

### ***Eglises & cultes***

En application de la loi du 9 janvier 2007 sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public, une statistique annuelle est sortie par le bureau du Contrôle des habitants. Elle fait état au 31 décembre 2012 de :



### ***Paroisse protestante***

Après huit ans de présidence, Mme Françoise Clerc a transmis le témoin à M. Jean-Charles Mignot qui préside le Conseil paroissial depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012.

En janvier 2012, la Paroisse s'agrandit avec les villages d'Aclens, Romanel et Vullierens. La Paroisse se nomme dorénavant Lonay-Préverenges-Vullierens, qui correspond aux trois cures habitées de ces villages.

Dès août 2012, Mme Ira Jaillet déménage à la cure de Lonay, la famille Reymond étant partie pour Crissier. M. Alain Wyss quitte la Paroisse et le village de Préverenges, alors que son poste reste vacant pour l'instant.

Du 12 au 19 août, les KidsGames, semaine d'activités sportives et de découvertes de la Bible pour les jeunes entre 7 et 14 ans, se sont déroulés au centre sportif de Lonay. 104 enfants, 20 coaches et aides-coaches, une quarantaine de bénévoles et un soleil radieux ont fait le succès de cette édition 2012.

Le 1<sup>er</sup> septembre 2012, à la cathédrale de Lausanne, se tient le culte synodal de consécration de Mme Isabelle Léchet, ainsi que celui d'agrégation de Mme Corinne Mariani-Méan, toutes deux actives dans la Paroisse depuis la mi-année 2011 déjà. Elles seront officiellement installées le 20 janvier 2013.

### *Paroisse catholique*

La paroisse catholique comprend les communautés de Morges, Apples/Bière et de Préverenges et environs. 31 communes en font partie et ses principaux lieux de cultes sont : l'Eglise de Morges, La Cure, les Chapelles de la Longeraie, de Préverenges, d'Apples ainsi que celle de Bière.

Les communes prennent en charge les frais de cultes, l'entretien des lieux de cultes et les investissements du patrimoine de la paroisse. La charge financière de la chapelle de la Longeraie est reportée sur 4 ans au sein des communes (2009-2013).

Les prêtres de la Paroisse sont : l'Abbé Jean-Marc Brennenstuhl, curé modérateur qui coordonne la charge pastorale avec les autres curés de la Paroisse, à Morges. Le 4 octobre 2012, la paroisse accueille un nouveau curé, l'Abbé Edgar Imer qui remplace l'Abbé Marc-André Veronese, parti dans une autre cure.

### *Centre paroissial*

Durant l'année, plusieurs entretiens ont eu lieu entre la Municipalité et le Comité du Centre paroissial pour discuter du financement de l'avenir de ce bâtiment. En parallèle, le 27 octobre, l'équipe du Centre paroissial a organisé un "Festival de pâtes en faveur du Centre paroissial de Lonay" avec animation.

## **Section III : Bâtiments - Voirie - Domaines - Forêts - Parcs, promenades & fontaines - Terrains de sports - Cimetière - Déchèterie**

**M. Frédéric Gabriel**

### ***Appréciation générale***

Le maintien du parc immobilier a été une préoccupation constante durant l'année sous revue, avec la réalisation des travaux de maintenance nécessaires.

### ***Principaux dossiers traités***

2012 a été principalement dédié à la mise en place du nouveau concept de gestion des déchets régional. en vue de son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

De plus sachant la vétusté de certaines installations de chauffage de bâtiments communaux, une étude a été commandée à l'entreprise Von Auw SA en vue d'une possible centralisation des chaufferies avec création d'une centrale de chauffage à distance. Malheureusement, les conclusions de cette étude démontrent qu'une telle solution s'avérerait nettement plus coûteuse que le remplacement des installations individuelles.

### ***Dossiers ouverts et perspectives d'action***

Le chantier de la déchèterie "En Chaumet", ainsi que celui de l'extension du cimetière se sont poursuivis au-delà de l'année et seront bouclés à l'été 2013.

Afin de maintenir l'état général du patrimoine communal, à la suite de l'étude sur les installations de chauffages, une analyse de performance énergétique des bâtiments communaux a été commandée à la même entreprise et ses résultats seront connus en 2013.

### ***Bâtiments***

#### ***Maison de commune***

Réalisation d'un caisson d'étanchéité thermique et doublage de la porte d'entrée de l'étage pour un montant de CHF 5'500.-.

#### ***Maison des Pressoirs***

Réfection de l'éclairage de scène et sonorisation pour un montant de CHF 28'350.-. Contrôle périodique des installations électriques effectué le 1<sup>er</sup> novembre 2012.

#### ***Ancien Stand***

Rénovation partielle du toit et des façades pour un montant de CHF 16'000.-.

#### ***Centre sportif***

##### **Salles de gymnastique**

Mise en conformité du marquage pour, entre autres, le basketball et remise en état légère des sols pour un montant de CHF 6'900.-.

Entretien de l'éclairage et échange du système d'enclenchement pour un montant de CHF 6'000.-.

### Buvette et vestiaires

Réparation d'un dégât d'eau dans les vestiaires, dû à un hiver particulièrement rigoureux ; partiellement pris en charge par l'assurance.

### Terrains de sport

Un décompactage avec apport de sable a été effectué sur le terrain de football du bas, après la Fête de l'Abbaye.

Le matériel nécessaire à la réfection des pistes de pétanque a été acheté au début de l'année et remis au Club qui s'est chargé des travaux en vue de la nouvelle saison.

## *Immeubles de rendement*

### Chemin de la Poste 10

Après une année complète d'exploitation de la boulangerie, il est agréable de relever que les exploitantes sont satisfaites et que la population joue le jeu.

Les problèmes d'odeur pour lesquels des travaux avaient été conduits en 2011 se sont avérés payants, puisqu'aucune nouvelle plainte n'est à signaler.

### Route des Pressoirs 4

Remplacement d'appareils ménagers pour un montant de CHF 4'000.-.

### Ruelle de Merloz 1

Remplacement de la porte principale et des fenêtres pour une meilleure efficacité énergétique du bâtiment.

## *Bâtiments scolaires*

### Collège des Pressoirs

La salle informatique du Collège des Pressoirs a été climatisée pour le bien être des utilisateurs et des machines qui subissaient de trop fortes températures.

### Collège des Combes

La salle des maîtres du Collège des Combes a été rénovée et réaménagée.

## *Domaines*

La place des Pressoirs a été rafraîchie et sécurisée, suite à l'arrachage de l'ancienne haie, lors d'impressionnants travaux.



*L'arrachage de la haie à la Place des Pressoirs*

## ***Voirie***

Le Conseil communal ayant accepté l'augmentation d'effectif de la voirie, un employé qualifié est venu renforcer l'équipe, permettant un tournus plus équilibré des gardes et des interventions.

Par ailleurs la politique de renouvellement du matériel s'est poursuivie, ainsi que la volonté de doter la voirie communale de nouveaux équipements complémentaires avec l'acquisition d'une saleuse et d'un véhicule polyvalent de marque KUBOTA, notamment.

## ***Vigne communale***

Sur la parcelle 642 La Condémine, le cépage rouge garanoir ayant été planté en 2011, le cépage blanc chasselas a pu être planté en 2012, suite à la fin du moratoire interdisant la plantation du chasselas sur des parcelles récemment cadastrées. Un mandat a été attribué à M. Jean-Charles Détraz, viticulteur, pour la mise en place et l'entretien de cette parcelle.

Une cérémonie de plantage de ceps par la Municipalité et le Comité de l'Abbaye a eu lieu le 26 mai .

## ***Parcelle 1342***

Suite au préavis de Région Morges qui, bien que favorable au projet présenté, rappelait la prochaine requalification de la route de Denges (RC 80), le projet a été adapté, rallongeant d'autant le temps de traitement du dossier et différant la réalisation du parking à ciel ouvert, des aménagements routiers et de la place boisée prévus.

## ***Réserve naturelle du Bomelet***

Un groupe de bénévoles se charge des divers travaux d'entretien des étangs et de leurs abords, en relation avec l'évolution de la faune résidente. Ce groupe est également très actif en matière d'information sur la vie du site, publiant régulièrement des articles dans le Lon'Info et organisant des visites guidées pour les écoles.

## ***Forêts communales***

Les excellentes relations entretenues avec M. André Rochat, garde forestier au groupement forestier d'Apples auquel appartient la Commune, garantissent la bonne gestion et la réalisation des travaux nécessaires à l'entretien régulier et à la conservation des forêts communales.



*Travaux forestiers dans les bois en Faclay*

## ***Cimetière***

L'augmentation de la population nécessite d'agrandir le cimetière. L'évolution des mœurs crée une demande importante pour la crémation et le dépôt des cendres, soit dans un columbarium soit au jardin du souvenir.

De ce fait, la Municipalité a décidé de mandater un bureau d'architecte paysagiste pour réaliser ce projet avec un columbarium incluant l'amélioration du jardin du souvenir.

L'aménagement du cimetière permet la création de 50 emplacements supplémentaires. Le concept du columbarium-jardin du souvenir propose d'intégrer le monument du jardin du souvenir existant à une esplanade, auréolée d'un columbarium pour créer un espace de recueillement en gravier.

Les travaux débuteront en avril 2013.

## Déchèterie

### Nouvelle déchèterie "En Chaumet"



Travaux préparatoires à la Déchèterie "En Chaumet"

Afin d'optimiser la gestion des déchets, les communes doivent mettre en place certaines structures dont la création d'un centre tri.

La Municipalité a mandaté la société Desa SA afin de réaliser une étude pour la définition et l'implantation d'une déchèterie. Le projet a été mis à l'enquête publique du 17 septembre au 17 octobre 2011 afin d'obtenir les subventions cantonales dont le délai échouait le 31.12.2011.

Le Conseil communal a accepté le préavis pour la demande de crédit de CHF 1'570'000.- pour la construction de la déchèterie le 13 mars 2012.

Le 5 juin 2012, par le biais de la Feuille officielle, un appel d'offres pour un marché public a été lancé et, au début août 2012, la Municipalité a adjugé les différents CFC aux entreprises soumissionnaires.

Le chantier a débuté le 27 août 2012 et se poursuivra jusqu'en mai 2013.

### Traitement des déchets

Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de presque 180'000 habitants.

Ces 101 communes sont, via Valorsa, actionnaires à 44,13% de l'usine Tridel, société fille du périmètre Ouest. La totalité des déchets incinérables de Valorsa y est brûlée.

Valorsa, organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud, travaillant pour 101 communes dont la nôtre, traite toutes les matières valorisables en son centre de tri de Penthaz : papier, verre, déchets spéciaux sont traités, triés par catégorie, mis en palettes, cadres, bennes et stockés. Les déchets verts sont entièrement recyclés sur place du broyage à l'épandage. Ferrailles, appareils électriques, capsules de café ou encore déchets carnés sont stockés dans des espaces particuliers. Près de 37'000 tonnes de déchets sont préparés dans l'usine à Penthaz pour être revalorisés. Quant aux 38'500 tonnes d'ordures ménagères, Valorsa organise leur logistique quotidienne entre le balai des camions-poubelles avec leur benne se transférant sur le train, afin d'alimenter l'usine d'incinération Tridel. Les déchets incinérables encombrants sont retriés, broyés et mélangés avant d'être compactés pour rejoindre Tridel. Les boues de STEP font aussi l'objet d'un suivi administratif quotidien pour garantir des débouchés à ce déchet particulier. Quant au PET, PE et autres textiles, qui font aussi partie de la palette des déchets traités, Valorsa assure le suivi des contrats, participe aux groupes de travail et négocie avec les organismes officiels pour les communes du périmètre.

La Commune participe financièrement à l'achat, par les habitants qui le souhaitent, de containers pour déchets compostables (containers bruns). En 2012, ce sont ainsi 82 containers de 240 litres et 6 de 770 litres qui ont été acquis.

Pour la Commune de Lonay, les déchets traités se répartissent comme suit :

Type de déchets	Unité	Destination	2012	2011	2010
Déchets carnés	kg	Valorsa	3	25	137
Capsules Nespresso	Container	Valorsa	5	6	7
Encombrants incinérables	Tonne	Valorsa	20.44	22,4	20.49
Frais de compactage	Tonne	Valorsa	41.26	39.78	40.40
DSM mélangés	Tonne	Valorsa	4.31	2.97	2.63
OREA	Tonne	Valorsa	18.48	18.73	16.25
Papier + cartons	Tonne	Valorsa	177.51	181.85	175.08
Pneus	Pièce	Valorsa	17	24	20
Verre mélangé	Tonne	Valorsa	103.99	104.64	106.46
Ordures	Tonne	Valorsa	475.09	480.03	504.68
Compostables	m <sup>3</sup>	champs	768*	1'135*	646*
Compostables méthanisés	Tonne	Germanier	138.79	94.43**	-
Métaux /ferraille	Tonne	Perret	36.36	31.76	34.43
Huiles usées	Tonne	Valorsa	1.52	1.52	ERM
PET	kg	PET	5'075	4'760	4'410
Déchets inertes	m <sup>3</sup>	DCMI Monthey	125	144	111
Bois usagé	Tonne	Veolia	86.06	82.25	73

\* La différence dépend du nombre de broyages annuels

\*\* Introduction du ramassage en porte-à-porte en cours d'année (containers bruns)

## Section IV : Police - Transports publics - Service du feu - Informatique - Police des constructions, salubrité & retrait des clôtures

M. Yves Borremans

### Appréciation générale

Le développement de notre commune, accompagné de son lot de réalisation immobilières reste réjouissant, malgré la mise œuvre des schémas directeurs cantonaux et régionaux qui limitent parfois quelque peu l'autonomie communale.

Les collaborations intercommunales en matière de transports publics, de police ou de service de défense incendie se mettent en place de manière satisfaisante compte tenu de leur relative complexités.

### Principaux dossiers traités

L'année écoulée a essentiellement été consacrée à la mise en place de l'organisation policière sur le territoire communal, avec la signature d'une convention en matière de sécurité municipale avec la Commune de Prévèrenge.

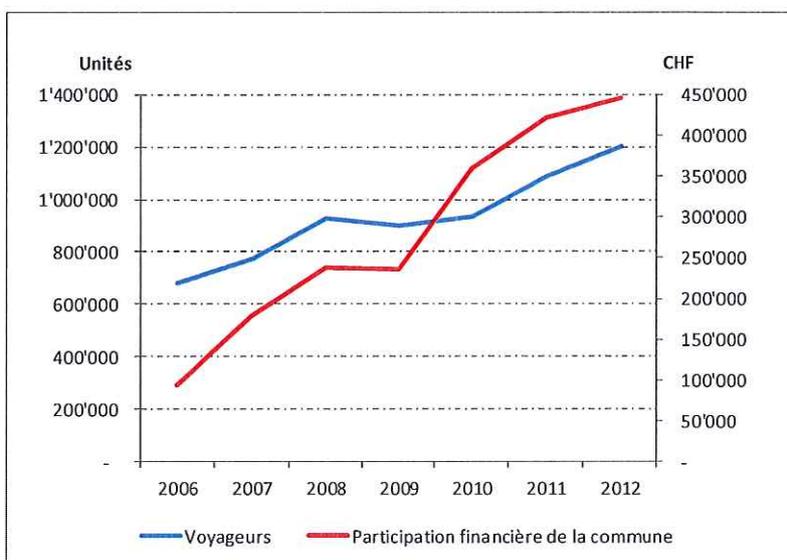
### Dossiers ouverts et perspectives d'action

Parmi les dossiers en cours de préparation et qui pourraient aboutir en 2013, nous relevons la refonte du site Internet [www.lonay.ch](http://www.lonay.ch), vieillissant et offrant peu des fonctionnalités qu'on peut attendre d'un tel outil de communication aujourd'hui, ainsi que l'actualisation de notre plan général d'affectation, datant de 2001, mais qui dépend des travaux et réflexions en cours au niveau de la région.

En matière de police des constructions, dans le cadre de certains dossiers mis à l'enquête publique en 2012, des projets importants de logements sont prévus. 40 appartements seront ainsi réalisés et devraient trouver preneur soit en tant que locataire ou en tant que propriétaire. De plus, la zone industrielle de la route de Denges va également s'étoffer par la construction d'un centre Landi et d'autres surfaces artisanales.

### Transports publics

Depuis 2006, les prestations des TPM n'ont cessé d'évoluer vers une amélioration des dessertes sur les différentes lignes, ceci aussi bien en nombres de kilomètres parcourus (avec plus de 2.9 millions de kilomètres pour les seules lignes 702 et 705, en 2012), qu'en voyageurs transportés (1.2 millions de personnes en 2012) ou qu'en nombre d'arrêts servis (10 en 2012). Globalement, grâce à l'extension de la ligne 705 jusqu'à l'arrêt Lonay-Parc et le renforcement des cadences aux heures de pointe sur la ligne 702, on peut constater une nette amélioration des prestations offertes à la population de la commune, en comparaison des incidences financières pour celle-ci.



M. Yves Borremans, Municipal, siège au Comité exécutif des Transports publics de Morges et environs (TPM), en tant que représentant de la Commune de Lonay.

## **Police**

Suite à des discussions entreprises dès 2011, à l'annonce de la réorganisation policière vaudoise et à la décision de la Police cantonale de ne plus assumer certaines tâches pour les communes, la Municipalité a finalisé le 14 mai 2012 une convention avec la Commune de Préverenges qui court pour la période 2012-2014. Cette convention règle notamment les questions de contrôle de stationnement, de surveillance des incivilités et de police administrative (rapports, enregistrements de plaintes, notification de commandements de payer, etc.). L'ensemble de ces tâches est effectué par les assistants de sécurité publique de la Sécurité municipale de Préverenges.

## **Criminalité**

Les statistiques 2012 de la police cantonale font ressortir les infractions, constatées et commises sur le territoire de la commune, suivantes :

<b>Loi / Infractions (article), y c. tentatives</b>	<b>2012</b>	<b>2011</b>
Total vie et intégrité corporelle (CP art. 111-136)	7	5
Vol, y c. d'imp. min. (sans vol de véhicule) (CP art. 139/172)	65	38
dont vol par effraction	45	22
Dommages à la propriété sans vol (CP art. 144)	11	11
Dommages à la propriété lors de vol	45	27
Violation de domicile lors de vol (CP art. 186)	51	25
Loi sur les stupéfiants (LStup)	11	1

## **Commission de police**

Suite à la révision du Code de procédure pénal en 2011 et à la refonte de l'organisation policière vaudoise, la Commune de Lonay a mis en place une Commission de police, présidée par M. Yves Borremans, Municipal, et composée de Mme Irène Agassiz, Municipale et de M. Philippe Guillemain, Syndic, dont les principales missions consistent à officier comme organe de recours contre les décisions d'amendes d'ordre.

La Commission s'est réunie à cinq reprises entre juin et décembre 2012, pour traiter 18 recours et prononcer un total de 41 ordonnances pénales (toutes formes confondues).

## **Chiens**

Au 31 décembre 2012, 117 chiens sont inscrits à la Commune de Lonay. Les chiens de races dites « potentiellement dangereuses » sont régulièrement contrôlés. En cas de problème, les particuliers peuvent en référer au vétérinaire cantonal.

## **SIS Morget**

### **Rapport d'activité 2012 (extraits)**

Suite à la modification de la loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours, entrée en vigueur le 1er janvier 2011, 29 communes du district de Morges se sont regroupées pour créer le SIS Morget (Service d'Incendie et de Secours), conformément au découpage planifié par l'ECA (Etablissement



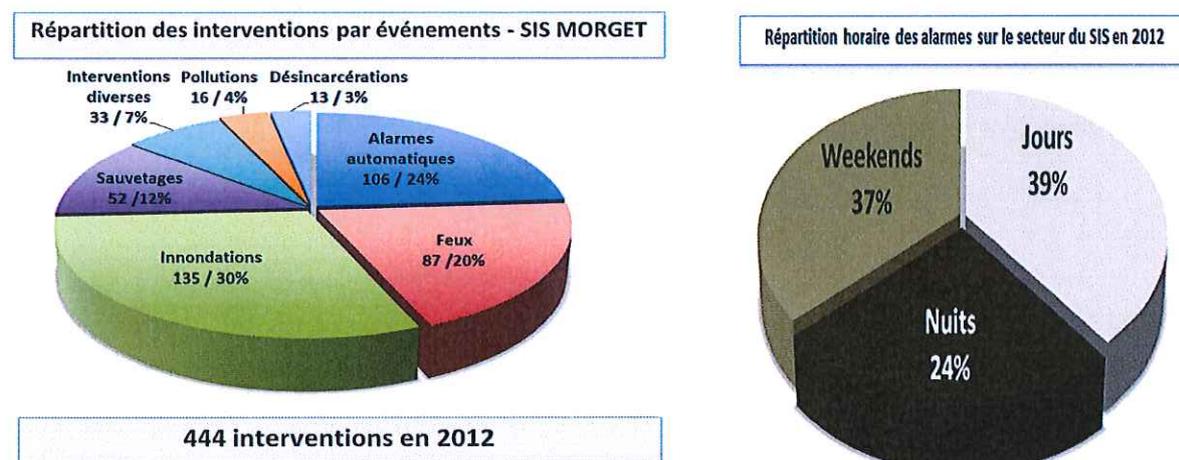
Cantonal d'Assurance contre l'incendie). Il s'agit des Communes de : Aclens, Apples, Bremblens, Buchillon, Bussy-Chardonney, Chigny, Clarmont, Cottens, Denens, Denges, Echandens, Echichens, Etoy, Lonay, Lully, Lussy-sur-Morges, Morges, Pampigny, Préverenges, Reverolle, Romanel-sur-Morges, Saint-Prex, Sévery, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Villars-sous-Yens, Vuflens-le-Château, Vullierens et Yens.

Ce regroupement a pris la forme juridique d'une Association de communes dont les statuts ont été acceptés le 19 décembre 2011 par le Conseil d'état. Le règlement du SDIS a été accepté par le comité directeur en date du 16 février 2012, par le conseil intercommunal le 24 avril 2012 et par la cheffe de la sécurité et de l'environnement du Canton de Vaud le 24 octobre 2012. Le règlement interne 2012 a été accepté par le comité directeur le 16 février 2012 et par le conseil intercommunal le 24 avril 2012.

Le SIS était formé au 1<sup>er</sup> janvier de 8 organes d'intervention (OI). Suite à la fusion en début d'année des OI Arenaz et Senoges, le SIS n'est maintenant plus formé que de 7 OI. Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SIS sont répartis sur 15 locaux dont 3 sont utilisés uniquement pour stocker du matériel. Les locaux de la direction du SIS sont situés dans la caserne principale du SIS à Morges.

Toujours au 1<sup>er</sup> janvier 2012, l'effectif du SIS était de 401 sapeurs-pompiers dont 368 hommes et 33 femmes. Durant et pour la fin de l'année 2012, il a été dénombré 65 démissions ; 15 d'entre elles sont des recrues sur un effectif de 45, les 50 autres sont dues en partie à la fusion des SDIS et aux nombreux déménagements ou obligations professionnelles.

Le SIS a été mobilisés 444 fois durant l'année, ce qui représente un total de 5'681 heures effectuées par 3'860 intervenants.



Etant dans sa première année de fonctionnement et il n'est pas possible de faire un comparatif avec les années antérieures. Il faut cependant noter que ce fut une année particulière, avec de nombreuses interventions dues à des situations climatiques spécialement rigoureuses en début d'année, et par des précipitations exceptionnelles occasionnant plus de 60 litres de colonne d'eau en 24 heures en fin d'année.

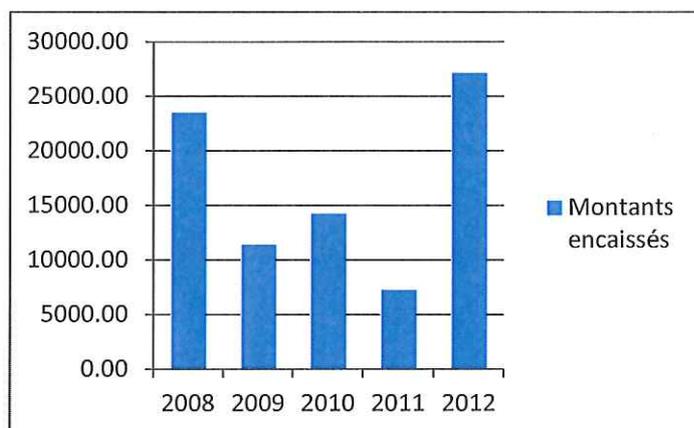
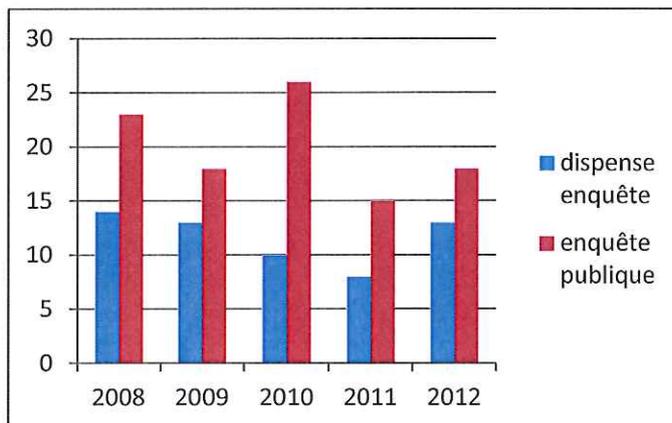
### **Police des constructions**

Dans le domaine de la construction, on remarque une certaine stabilité dans les demandes de permis de construire.

La Municipalité a traité 31 demandes dont 18 enquêtes publiques et 13 demandes de dispense d'enquête publique. Cinq dossiers ont fait l'objet d'oppositions. Les oppositions de deux de ces projets sont en cours. La Commune a mis un dossier à l'enquête publique. Il s'agit du columbarium et espaces pour sépultures sur la parcelle du cimetière.

**Demandes d'autorisation**

Année	Dispense d'enquête	Enquête publique
2008	14	23
2009	13	18
2010	10	26
2011	8	15
2012	13	18



Année	Montants encaissés
2008	23'549.30
2009	14'434.65
2010	14'290.40
2011	7'268.80
2012	27'171.45

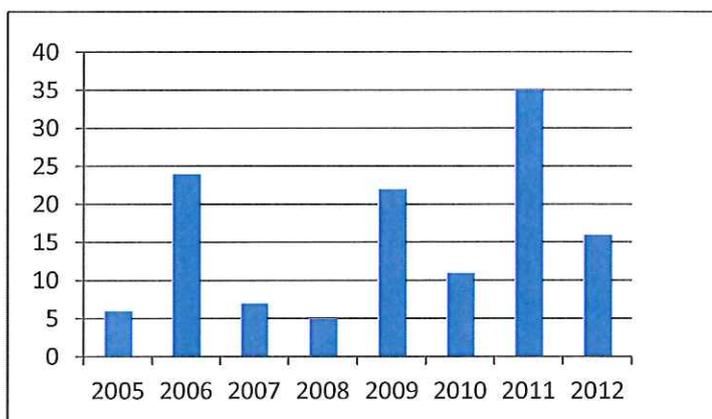
Ces montants contiennent les permis de construire, d'habiter et les permis de fouilles.

Cette hausse significative est due à un permis de construire pour un projet de plusieurs immeubles de logements.

**Sentences municipales**

Lors des mises à ban, les propriétaires dénoncent les infractions auprès de la Municipalité qui envoie une sentence sans citation aux contrevenants.

Année	Sentences
2008	5
2009	22
2010	11
2011	35
2012	16



## Section V : Canalisations – Epuration – Routes et signalisation – PCI délégué

M. Jean-Charles Détraz

### *Appréciation générale*

Le développement des différents projets de réaménagement routiers, afin de moderniser et sécuriser notre réseau communal ont été une préoccupation constante durant l'année sous revue, malgré les importantes oppositions rencontrées chez certains riverains.

### *Principaux dossiers traités*

2012 a été essentiellement consacré à la réalisation de plusieurs études, notamment pour la réfection de la route d'Echandens ou d'autres tronçons routiers communaux, voir cantonaux (RC 80, route de Denges). Sur d'autres projets, les discussions avec les riverains en vue de lever des oppositions afin de poursuivre la mise en séparatif des réseaux EC/EU et la sécurisation de certains chemins se sont activement poursuivies.

### *Dossiers ouverts et perspectives d'action*

La mise en séparatif du réseau de canalisations EC/EU se poursuit en 2013, avec la préparation d'un important préavis pour le secteur Abesses-Montaux.

### *Canalisations - épuration*

#### *Entreprise de correction fluviale « La Maraîchère »*

La problématique des limites de capacité hydraulique du ruisseau La Maraîchère est connue depuis quelques années. Plusieurs inondations, dont la dernière en été 2007, ont touché le quartier de villas « Roman Dessous » situé entre le chemin des Vignes et l'avenue de Morges.

De plus, en 2004, à l'occasion de la mise à l'enquête publique d'un projet d'aménagements routiers du chemin des Vignes (travaux non réalisés à ce jour), le SESA avait rappelé à l'autorité communale la nécessité d'étudier la problématique du ruisseau et de sa capacité hydraulique.

Suite à une étude préliminaire, il est ressorti la nécessité de traiter le dossier à un niveau supérieur à celui de la seule commune de Lonay. L'Entreprise de Correction Fluviale (ECF) « La Maraîchère » a été constituée en août 2008 pour superviser l'étude de projet et la réalisation des ouvrages de protection contre les crues du ruisseau. La commission exécutive de l'ECF « La Maraîchère » est constituée de deux représentants du Service cantonal des Eaux, Sols et Assainissement (SESA) et d'un représentant pour chacune des deux communes concernées d'Echichens et Lonay.

La réalisation des ouvrages prévus en 1<sup>ère</sup> étape d'aménagement doit permettre de traiter et gérer les crues du ruisseau « La Maraîchère » pour des volumes d'eau correspondant à un évènement d'une fréquence d'intensité se produisant tous les 30 à 50 ans. Ainsi, le développement et la densification du milieu bâti des prochaines décennies pourront être envisagés sereinement. Les travaux de réalisation démarrés en 2011 se sont terminés en 2012. Les aspects financiers seront bouclés en 2013.



Photo n°10 : L'entrée du bassin de rétention

Ceux-ci n'ont malheureusement pas pu empêcher les inondations survenues le 10 novembre 2012, causant d'importants dégâts, suite à la rupture du voûtage du ruisseau à proximité de l'autoroute.

## **Routes**

La réfection du chemin de la Goumoënche budgétée pour 2012 a été réalisée en septembre pour un coût 20% inférieur au budget.

L'entretien courant des voiries de la Commune a été effectué par l'attribution de mandats à des entreprises spécialisées de la région.

## **Bornes hydrantes**

Le programme de révision et du contrôle des bornes hydrantes se poursuit et devrait aboutir en 2013.

## **Protection civile District Morges**

### **Rapport d'activité 2012 (extraits)**

En 2012, les éléments suivants ont marqué l'office :

- L'engagement des pionniers dans le cadre de la démolition de la totalité des baraquements du chantier naval de "La Galère", à Morges ;
- L'accueil et l'assistance de personnes auprès des EMS, notamment dans le cadre d'exercices avec l'EMS Silo à Echichens ;
- La collaboration du personnel sanitaire lors des 6 journées des dons du sang, avec la section des Samaritains de Morges ;
- le contrôle périodique de 66 abris, dans 12 communes ;
- L'engagement sur alarme à la demande du SIS Morget, lors des inondations du 10 novembre ;
- Le projet cantonal AGILE : réorganisation de l'ORPC en district, suite à la ratification d'une nouvelle convention par les 62 communes du district de Morges. Cette réorganisation est effective au 1<sup>er</sup> janvier 2013.



Selon les directives du Service de la Sécurité Civile et Militaire du Canton de Vaud et les besoins spécifiques liés à notre bataillon régional, les objectifs suivants ont été retenus pour 2011 :

- Maîtriser les coûts de l'ORPC ;
- Créer des conditions favorables pour les activités liées à la réorganisation en district ;
- Augmenter l'effectif des officiers et du personnel FIR ;
- Améliorer la capacité de transport de notre bataillon ;
- Répondre efficacement aux engagements demandés.

L'ensemble de ces objectifs ont été atteints en 2012.

L'ensemble des services régionaux représente la participation de 881 personnes totalisant 1'498 jours. L'effectif du bataillon au 31.12.2012 est de 442 incorporés.

M. Philippe Guillemin, Syndic, siège au Comité directeur de l'ORPC en qualité de Président. M. Jean-Charles Détraz, Municipal, siège en tant que Délégué de la Commune de Lonay.



Suite à la réorganisation, l'ORPC Région Morges change de nom et d'identité visuelle au 1<sup>er</sup> janvier 2013, pour devenir l'ORPC District de Morges.

## Préavis

### ***Préavis bouclés***

Préavis N° 11/2011 – Demande d'un crédit de réalisation de CHF 105'000.- pour la réfection du chemin de Carouge et l'aménagement de deux places de bus  
(*Préavis bouclé pour un montant total de CHF 101'895.15*).

### ***Préavis en cours***

- Préavis N° 12/2010 – Les Condémines - vignes communales : Demande d'un crédit de CHF 50'000.-  
Préavis N° 03/2011 – Demande de crédit d'étude de CHF 70'000.-pour l'aménagement. de la Parcelle 1342 au sud du bâtiment de la Poste  
Préavis N° 08/2011 – Entreprise de correction fluviale (ECF) La Maraîchère - demande d'un crédit de CHF 350'000.-pour la réalisation d'un ouvrage de de protection contre les crues - 1<sup>ère</sup> étape d'aménagement  
Préavis N° 10/2011 – Demande d'autorisation pour la vente de la parcelle n°952 à la société Le Parc SA et addenda au plan de quartier de la Gracieuse  
Préavis N° 01/2012 – Demande de crédit de CHF 1'570'000.- pour la construction d'une déchèterie  
Préavis N° 02/2012 – Demande d'un crédit d'étude de CHF 170'000.- pour le mandat d'ingénieur pour mise en réseau séparatif des quartiers Abbesses Montaux, réfection des chaussées - Etape I  
Préavis N° 06/2012 – Demande de crédit de CHF 590'000.00 pour le cimetière :  
- Aménagement d'un espace pour sépultures  
- Création d'un columbarium

## Conclusions générales

La Municipalité a l'avantage de vous présenter cette année, son rapport de gestion et ses comptes dans deux fascicules séparés ce qui devrait en faciliter la lecture.

Elle remercie toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs des différents services ainsi que les Conseillères et Conseillers communaux pour le travail que nous avons pu accomplir ensemble en 2012.

## Décisions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### Le Conseil communal de Lonay

- vu le préavis N° 5/2013, rapport de la Municipalité au Conseil communal sur sa gestion pendant l'année 2012,
- vu le rapport de la Commission de gestion,
- attendu que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

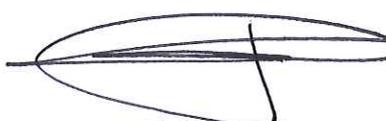
### décide

1. d'approuver le rapport de gestion 2012 de la Municipalité ;
2. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2012.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 1<sup>er</sup> mai 2013 pour être soumis au Conseil Communal.

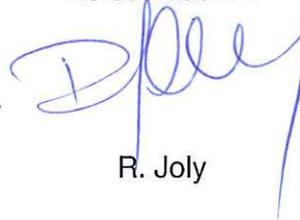
### Au nom de la Municipalité

Le syndic :

  
P. Guillemin



Le secrétaire :

  
R. Joly

Lonay, le 1<sup>er</sup> mai 2013/rj

## Lexique des abréviations

<b>ACI</b>	Administration Cantonale des Impôts
<b>ACRM</b>	Association des communes de la région morgienne
<b>ACTS</b>	Abroll-Container-Transport-Service AG (société)
<b>AdCV</b>	Association des communes vaudoises
<b>AGILE</b>	Adaptée Garante Intégrée Légitime Efficente
<b>AJEMA</b>	Réseau d'Accueil de Jour des Enfants de Morges-Aubonne
<b>AMF</b>	Accueillante en milieu familial
<b>APE</b>	Association de parents d'élèves
<b>ARAE</b>	Association vaudoise pour l'accueil de l'enfance
<b>ARASMA</b>	Association Régionale pour l'Action Sociale Morges-Aubonne
<b>ARCAM</b>	Association régionale Cossonay - Aubonne - Morges
<b>ARI</b>	Appareil respiratoire isolant
<b>ASV</b>	Aide sociale vaudoise
<b>AVASAD</b>	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile
<b>BPA</b>	Bureau de prévention des accidents
<b>CC</b>	Cours de cadre
<b>CCL</b>	Commission culturelle
<b>CDAP</b>	Cour de droit administratif et public
<b>CIBEST</b>	Corps Intercommunal Buchillon Etoy St-Prex
<b>CIN</b>	Cycle initial enfantine
<b>CMS</b>	Centre médico-social
<b>CODIR</b>	Comité Directeur
<b>COFOP</b>	Centre d'orientation et de formation professionnelle
<b>Copil</b>	Comité de pilotage
<b>COV</b>	Conservatoire de l'Ouest vaudois
<b>CP</b>	Compagnie
<b>CR</b>	Cours de répétition
<b>CYP</b>	Cycles primaires
<b>CYT</b>	Cycle de transition
<b>DAP</b>	Détachement d'appui
<b>DINF</b>	Département des infrastructures
<b>DPS</b>	Détachement Premier Secours
<b>EC/EU</b>	Eau Claire / Eau Usée
<b>ECA</b>	Etablissement contre l'incendie
<b>ECF</b>	Entreprise de correction fluviale
<b>EFB</b>	Ecole de Formation de Base
<b>EM</b>	Etat- Major
<b>EMS</b>	Etablissements médicaux-sociaux
<b>EPSP</b>	Etablissement primaire et secondaire de Préverenges
<b>ERM</b>	Epuration des eaux usées de la région morgienne
<b>ETP</b>	Equivalent plein temps
<b>FIR</b>	Formation d'intervention régionale

<b>GROPIL</b>	Groupe de pilotage de l'association Région Morges
<b>GT Région-Morges</b>	Groupe de Travail de Région Morges
<b>IES</b>	Système intégré de gestion des déchets
<b>IPC</b>	Indice des prix à la consommation
<b>LATC</b>	Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions
<b>LEO</b>	Loi sur l'enseignement obligatoire
<b>MBC</b>	Transports de la région Morges-Bière-Cossonay
<b>OCE</b>	Office Cantonal des Etrangers
<b>OCMP</b>	Office Cantonal de la main-d'œuvre et du placement
<b>OFROU</b>	Office Fédéral des routes
<b>OMSV</b>	Office médico-social vaudois
<b>ORPC</b>	Organisation Régionale de la Protection Civile
<b>PALM</b>	Plan Agglomération Lausanne-Morges
<b>PC</b>	Poste de commandement
<b>Pci</b>	Protection civile
<b>PER</b>	Plan d'Etudes Romand
<b>PGA</b>	Plan Général d'Affectation
<b>PGEE</b>	Plan Général d'Evacuation des Eaux
<b>POLYCOM</b>	Réseau radio suisse de sécurité
<b>QM</b>	Quartier maître
<b>RAMA</b>	Centre de formation de la RAMA
<b>RM</b>	Région-Morges (anciennement SDRM)
<b>RP</b>	Rapport préparatoire
<b>RPGA</b>	Règlement du Plan Général d'Affectation
<b>SCRIS</b>	Service cantonal d'information et de recherches statistiques
<b>SDIS DEL</b>	Service de défense incendie intercommunal de Denges, Echandens et Lonay
<b>SDRM</b>	Schéma directeur de la Région Morges
<b>SDT</b>	Service du développement territorial
<b>SESA</b>	Service des eaux, sols et assainissement
<b>SISCUM</b>	Service d'Incendie et Secours de la Communauté Urbaine Morgienne
<b>SRM</b>	Sécurité Région Morgienne
<b>SSCM</b>	Service de la Sécurité Civile et Militaire
<b>SUVA</b>	Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents
<b>THV</b>	Transport Handicap Vaud
<b>TPM</b>	Transports publics de Morges et environs
<b>UAPE</b>	Unité d'Accueil Pour Ecoliers
<b>UCV</b>	Union de communes vaudoises
<b>VSB</b>	Voie secondaire baccalauréat
<b>VSG</b>	Voie secondaire générale
<b>VSO</b>	Voie secondaire à option

